RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00206
Numéro SIREN : 452 561 012
Nom ou dénomination : AB STORE ENSEIGNE

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 6667

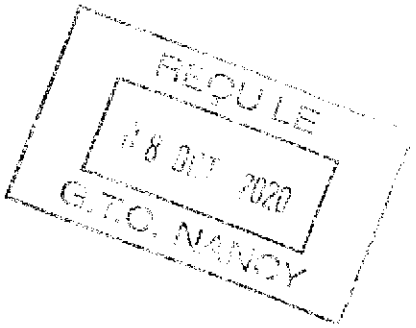
EX NIHILO
Expertise Comptable

Sandra GODARD
Yves CHAMPOUILLON
Experts Comptables Associés

Romuald HUMBERT
Directeur de Bureau Associé

SAS EX NIHILO
Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de la Région Lorraine

99, Rue du Sergent Blandan
54000 NANCY
Tél. : 03 83 15 10 87



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

BP 30.108

54003 NANCY CEDEX

Nancy, le 6 octobre 2020

Objet :
Dépôt des comptes annuels 2019
SARL AB STORE-ENSEIGNE

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint :

- assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes du 29 06 2020

- bilan, compte de résultat et annexes,

- et un chèque de 45,80 € à l'ordre du Greffe.

Vous souhaitant bonne réception de ce pli,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Romuald HUMBERT

Directeur de Bureau Associé

EX NIHILO
Expertise Comptable

SARL AB STORE ENSEIGNE

COMPTES ANNUELS

31/12/2019

copie certifiée conforme
à l'original

le gérant

SAS EX NIHILO

99, rue du Sergent Blandan

54000 NANCY

Tél : 03.83.15.10.87 Fax : 03.83.35.74.48

SIRET : 82454654300011

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 022	1 022		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	106 358	75 607	30 751	42 206
	Autres immobilisations corporelles	116 867	56 959	59 908	78 960
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	22 500		22 500	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 219		4 219	4 219
	TOTAL (II)	**250 967**	**133 588**	**117 379**	**125 385**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	30 875		30 875	16 391
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	426		426	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	81 487	9 034	72 453	119 943
	Autres créances	5 819		5 819	7 904
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	175 899		175 899	137 907
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 362		2 362	2 374
	TOTAL (III)	**296 868**	**9 034**	**287 834**	**284 520**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**547 835**	**142 622**	**405 213**	**409 906**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 219	4 219
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	117 800	83 000
	Report à nouveau	39	67
	Résultat de l'exercice	**13 290**	**44 772**
	Subventions d'investissement	4 133	4 200
	Provisions réglementées	4 000	4 000
	Total des capitaux propres	**249 262**	**246 039**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	42 212	66 450
	Emprunts et dettes financières divers		225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 986	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 499	25 234
	Dettes fiscales et sociales	71 253	71 958
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**155 951**	**163 866**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**405 213**	**409 906**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	13 289,74	44 772,23
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	131 221	121 799
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	112	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	703 725		703 725	723 650
	Production vendue (Services et Travaux)	8		8	
	Montant net du chiffre d'affaires	**703 733**		**703 733**	**723 650**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 709	2 014
	Autres produits			1	1
	Total des produits d'exploitation (1)			**705 443**	**725 665**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			237 380	239 882
	Variation de stock			(14 483)	3 249
	Autres achats et charges externes			103 281	102 149
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 648	6 039
	Salaires et traitements			257 199	226 701
	Charges sociales du personnel			67 411	64 661
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			33 199	31 655
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 067	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2	7
	Total des charges d'exploitation (2)			**689 703**	**674 343**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**15 740**	**51 323**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**15 740**	**51 323**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	763
	Total des produits financiers	**4**	**763**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	885	1 096
	Total des charges financières	**885**	**1 096**
	RESULTAT FINANCIER	**(882)**	**(332)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**14 858**	**50 990**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 382	900 18 133
	Total des produits exceptionnels	**1 382**	**19 033**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32	16 817
	Total des charges exceptionnelles	**32**	**16 817**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 350**	**2 216**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 918	8 434
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**706 828** **693 539**	**745 461** **700 689**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**13 290**	**44 772**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **405 213** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **706 828** euros et un total **charges** de **693 539** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **13 290** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 022					1 022
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 022**					**1 022**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	103 665		2 693			106 358
Instal., agencement, aménagement divers	26 890					26 890
Matériel de transport	82 104					82 104
Matériel de bureau, mobilier	10 782				2 909	7 873
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**223 441**		**2 693**		**2 909**	**223 226**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés			22 500			22 500
Prêts et autres immobilisations financières	4 219					4 219
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 219**		**22 500**			**26 719**
TOTAL	**228 683**		**25 193**		**2 909**	**250 967**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 022			1 022
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 022**			**1 022**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	61 459	14 148		75 607
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 156	2 759		11 915
	Matériel de transport	23 977	15 072		39 049
	Matériel de bureau, mobilier	7 683	1 220	2 909	5 994
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**102 275**	**33 199**	**2 909**	**132 566**
	TOTAL	**103 298**	**33 199**	**2 909**	**133 588**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	4 000				4 000
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**4 000**				**4 000**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	7 967	1 067			9 034
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**7 967**	**1 067**			**9 034**
	TOTAL GENERAL	**11 967**	**1 067**			**13 034**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	1 067		
	- financières			
	- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 219	4 219	
Clients douteux ou litigieux	10 841	10 841	
Autres créances clients	70 646	70 646	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	5 518	5 518	
Taxes sur la valeur ajoutée	101	101	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	2 362	2 362	
TOTAL DES CREANCES	**93 887**	**93 887**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	112	112		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	42 100	22 356	19 744	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 499	37 499		
Personnel et comptes rattachés	15 422	15 422		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 880	20 880		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	33 650	33 650		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 302	1 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**150 965**	**131 221**	**19 744**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 325
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**22 343**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**145**
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	*30*	
ASSURANCES COURUS S/EMPRUNTS	*3*	
INTERETS COURUS A PAYER	*112*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**497**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	*497*	
Dettes fiscales et sociales		**21 700**
DETTES PROV./CONGES PAYES	*8 176*	
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A P	*7 246*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*3 150*	
AUTR.CHARG.SOCIALES .A PAYER	*2 062*	
PROV.CH.FISCALES S/CPAYES	*101*	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	*966*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**2 362**
Abonnement Ciel / Sage	01/01/2020 13/11/2020	567	
Abonnement Coyotte	01/01/2020 31/08/2020	73	
Les Pages Jaunes	01/01/2020 31/07/2020	1 321	
Cotisation BNI	01/01/2020 31/03/2020	244	
Fuel		158	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 362**

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**10 000,00**	**10,0000**	**100 000,00**

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	30 875	16 391	14 483	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	30 875	16 391	14 483	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

SARL AB STORE ENSEIGNE

Au capital de 100.000 €uros
Siège social : 12 rue Charles Pécatte Prolongée – ZAC Baccarat-Bertrichamps
54120 BERTRICHAMPS
RCS NANCY B 452 561 012

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt
Le vingt-neuf juin
A quatorze heures

Les associés de la société à responsabilité limitée AB STORE ENSEIGNE au capital de 100.000 €uros se sont réunis au siège social à BERTRICHAMPS, 12 rue Charles Pécatte Prolongée – ZAC Baccarat-Bertrichamps, sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur BERNARD Patrick, gérant.

Monsieur le Président fait signer la feuille de présence en entrant en séance et constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié du capital social et qu'ainsi l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2. Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,

3. Approbation des comptes - Quitus au gérant,

4. Affectation des résultats,

5. Approbation des conventions,

6. Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

a. Les rapports de la gérance,

b. L'inventaire, le bilan et le compte de résultat,

c. Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

PB

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, le rapport sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions ont été portés à la connaissance des associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social pendant ce même délai qui a précédé l'assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents.

Lecture est donnée des rapports de la gérance. La discussion est ouverte. Différentes observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice, la collectivité des associés approuve ledit rapport dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2019 tels qu'ils ont été présentés et présentant un résultat de 13.289,74 €uros. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la proposition de répartition du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les comptes sociaux présentant :

- bénéfice de l'exercice	13.289,74 €
- report à nouveau	38,96 €
Soit un total de	13.328,70 €

Les associés décident l'affectation suivante :

- Autres Réserves	3.300,00 €
- Report à nouveau	28,70 €
- Distribution de dividendes	10.000,00 €
	13.328,70 €

Les « autres réserves » s'élèvent ainsi à 121.100,00 € après affectation de la somme de 3.300,00 €.

Il est précisé que le montant éligible à la réfaction de 40 % s'élève à 10.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3 du Code général des

PB JC

impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 12,8 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'assemblée générale reconnaît en outre que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I le rapport de la gérance mentionne qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

Chaque intéressé n'ayant pas pris au vote de la convention le concernant, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés.

